



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 31 JANVIER 2023 – 9h00-12h30**

PAR VISIOCONFERENCE TEAMS

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2022
3. Point infos COMIFER
 - a. Événements à venir : JT 2023 et R23
 - b. Label Prev'N
 - c. Actualités des groupes de travail
4. Conventions COMIFER-MASA
 - a. Convention 2021-2022
 - b. Convention 2023-2024-2025
5. Préparation de l'Assemblée Générale du 6 avril 2023
 - a. Budget réalisé 2022 (à approuver en AG)
 - b. Budget provisoire 2023
 - c. Renouvellement du Conseil d'Administration
 - d. Propositions tarifaires des adhésions 2024
 - e. Intervenant AG 2023 ? Quel thème ?
6. Divers
 - a. Droit de diffusion (image, documents)
 - b. Relations COMIFER – MASA/DGER – enseignement agricole
 - c. Participation du COMIFER à des manifestations en 2022
 - d. Indexation des ressources documentaires sur le site web
 - e. Dette GEMAS

La réunion du Conseil d'Administration de ce 31 janvier 2023 se tenant sous forme de visioconférence, les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les administrateurs qui détiennent une procuration doivent voter pour l'administrateur qu'ils représentent.

En plus des 2 salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **13 administrateurs** participent à la réunion par visioconférence. Les absents ont envoyé **3 pouvoirs**. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des participants est fournie en Annexe 1.

La réunion est ouverte à 9h13.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour présenté ci-dessus est proposé au vote des administrateurs.

Résultat des votes (16 voix exprimées) :

OUI :	16
NON :	0
ABSTENTION :	0

➔ L'ordre du jour est approuvé en l'état, sans ajout ni commentaire.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2022

Résultat des votes (16 voix exprimées) :

OUI :	16
NON :	0
ABSTENTION :	0

➔ Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration est approuvé en l'état, sans commentaire, ni ajout ni correction.

3. Point infos COMIFER

a. Evénements à venir : Journée Thématique 2023 et Rencontres 2023

(i) JT 2023

La prochaine Journée Thématique se tiendra sur le thème des « **Pratiques de fertilisation face à la diversité des systèmes de culture** ». Le libellé a évolué depuis les « pratiques innovantes » initialement envisagées.

Elle visera à :

- présenter la diversité des systèmes de culture actuellement existants,
- montrer comment la fertilisation y est raisonnée (efficacité / leviers),
- discuter de l'adéquation des outils de raisonnement de la fertilisation, tels que proposés par le COMIFER, à ces différents modèles de culture,
- et *in fine*, répondre à la question suivante : « Face à cette diversité de systèmes de culture, quelles pratiques de fertilisation adopter ? »

Le comité d'organisation est composé de 10 personnes : Mathieu Archambeaud (Icosystème), Bruno Félix-Faure (Eurofins-Galys), Catherine Hénault (INRAE), Grégory Véricel (Arvalis), Nathalie Vassal (VetAgro Sup), Stéphanie Sagot (LDAR), Lionel Jordan-Meille (BSA – COMIFER), Raymond Reau (INRAE), Sophie Droisier et Khady Diedhiou (COMIFER). Il s'est réuni 6 fois depuis juin 2022 et a travaillé sur le programme, dont le déroulement est à ce stade articulé en trois parties :

Partie I : Etat des lieux sur la diversité des pratiques de fertilisation

- Restitution des résultats d'une enquête menée par des étudiants BSA auprès d'une trentaine d'agriculteurs, portant sur l'identification des méthodes et pratiques de fertilisation, la sociologie des groupes, les produits utilisés, etc.
- Témoignages d'agriculteurs mettant en œuvre des pratiques peu conventionnelles (quelques-uns ont déjà été identifiés, il faut encore les solliciter pour témoigner)

Partie II : Gestion de la fertilisation dans les dispositifs mobilisant des régulations biologiques : minéralisation, fixation symbiotique, ...

- Données et références techniques existantes pour les systèmes de culture non conventionnels (systèmes autonomes avec légumineuses, en ACS, avec méthaniseur, en polyculture élevage...)
- Présentation de dispositifs de R&D *via* des instituts techniques/de recherche

Partie III : Nouvelles mesures, méthodes et indicateurs pour raisonner la fertilisation face à la diversité des systèmes de culture

- Indicateurs de suivi dans les systèmes de culture : indicateurs biologiques ? Indicateurs plus globaux ?
- Pratiques alternatives : analyse de jus/sève ? Prise en compte du potentiel Redox ? Etc.

Table ronde finale ?

- Comment se positionnent les méthodes du COMIFER par rapport à ces systèmes de culture existants, innovants ?
- Comment faire évoluer les outils d'aide à la décision sur la fertilisation ?

La journée est prévue en présentiel à Paris (14^{ème}). La date, initialement prévue en février 2023, a été reportée dans un premier temps à avril 2023, puis finalement à l'année prochaine. En effet, les agriculteurs à mobiliser sont peu disponibles au mois d'avril. D'autre part, il est encore nécessaire de mieux structurer le fil rouge « le raisonnement de la fertilisation dans des SDC différents/innovants » et de consolider le programme.

➔ **Ainsi, il a été décidé d'organiser cette prochaine Journée thématique dans le courant de la première quinzaine de février 2024 (une date à choisir entre les 6, 7, 8, 13, 14 ou 15 février).**

Cela permettra également de communiquer plus largement sur cette journée, qui devrait mobiliser un public non habituel pour le COMIFER.

Aussi, le retour à une alternance entre années avec JT et années avec Rencontres convient mieux d'un point de vue organisationnel.

(ii) R23

Les prochaines Rencontres COMIFER-GEMAS se tiendront les 21 & 22 novembre 2023 au Centre des congrès de Tours.

Le comité d'organisation est composé de 11 personnes : L Jordan-Meille (BSA – COMIFER), F Servain (LDAR – GEMAS), M Lambert (Yara), C Le Souder (Arvalis), B Félix-Faure (Eurofins-Galys), P Denoroy (INRAE), P Mathieu (Laboratoire César), A Michaud (INRAE), S Agasse (Unifa), B Verbeque, S Droisier (COMIFER). Il s'est réuni 5 fois depuis le 20 mai 2022 et sa dernière réunion, qui s'est tenue le 23 janvier 2023, a permis d'analyser et sélectionner les **72 propositions de communication** reçues depuis décembre, et de proposer un programme qui se composera de :

- 16 présentations orales (dont 1 en anglais)
- 55 posters.

Les présentations orales seront moins nombreuses qu'en 2021 (il y en avait eu 24), pour permettre de laisser davantage de temps aux sessions posters et aux échanges. Elles se feront sur la base de 15' de présentation suivie de 10' d'échanges avec la salle. Elles seront organisées selon 6 sessions plénières :

- Règlementation
- Fertilisation phosphatée
- Maîtrise des pertes d'azote (air, eau)
- Indicateurs de fertilité physique, biologique et chimique
- Sujets d'« ouverture »
- Méthanisation et valeur agronomique des digestats (cette session fera le lien avec la 5ème demi-journée des Rencontres qui sera proposée cette année, sur le terrain.)

Cette édition sera organisée au format mixte présentiel & distanciel et proposera quelques nouveautés :

- **Une session introductive d'une durée d'1h30 à 2 heures**, en deux parties (les intervenants sont à contacter) :
 - (i) Panorama historique & géopolitique des engrais minéraux dans un contexte de marché en tension : production/consommation et ressources/besoins ;
 - (ii) Poids des différents leviers agronomiques.
- **Une meilleure valorisation des posters** : à la fin de chaque session plénière, une présentation synthétique des posters s'y rattachant sera faite.
- **Fin de la 2^{ème} journée (mercredi 22 novembre) reportée aux alentours de 17h**, un peu plus tard que d'habitude puisque certains congressistes participeront à la 3^{ème} journée donc resteront sur place.
- **3^{ème} jour (matinée du jeudi 23 novembre) : visite du site** de l'unité expérimentale INRAE de Nouzilly.
 - Visite d'une unité de méthanisation privée, dont les digestats sont épandus sur l'essai au champ de longue durée MétaMétha qui fait l'objet de recherches INRAE (notamment la thèse de Victor Moinard) ; visite du site expérimental, des matériels d'épandage ; puis exposé en salle sur les résultats phares de cet essai et les aspects économiques d'une substitution partielle d'engrais minéraux par des digestats.
 - Déjeuner sur place.
 - Bus au départ (et retour au) du centre des congrès de Tours.
 - Inscription limitée à **60 places maximum (bus de 55 places)** : un exposé d'expert pourra être prévu la veille pour susciter l'intérêt des participants.

Le président du COMIFER invite chacun à participer au comité de sélection des communications, qui est un exercice très intéressant.

b. Label Prev'N

La phase de renouvellement du label a été lancée en **décembre 2022**. Elle a été précédée d'une mise à jour du cahier des charges du label et de son plan de contrôle. Les cas-types ont également été relus, mais seuls ceux de la région Centre ont fait l'objet de modifications.

Suite au retrait de Fertipass et Fertipass Web de la SADEF, **16 outils sont concernés** par le renouvellement. Parmi eux, 2 dossiers ont été reçus en janvier. Le calendrier prévoit un examen de tous les dossiers par le comité de labellisation en fin d'année 2023.

Par ailleurs, deux nouvelles demandes de labellisation ont été reçues. Elles concernent les outils suivants :

- **Exo.expert** : la demande porte sur une extension du label à 11 régions. Le dossier a été reçu fin novembre 2022 et les audits se sont déroulés en janvier. La prochaine étape avant le passage en comité de labellisation consiste à réaliser les calculs d'inter-comparaison.
- **Abelio** : l'éditeur souhaite faire labelliser cet outil sur toutes les régions. Le traitement de ces dossiers sera réalisé selon le même calendrier que celui du renouvellement du label.

c. Actualité des Groupes de Travail

3 Groupes se sont réunis depuis la dernière réunion du Conseil d'administration : N&S, PKMg et FOrBS.

Groupe N&S

Les travaux récents menés par le Groupe N&S incluent :

- Dans le cadre des travaux d'évolution du référentiel du niveau 3 de la certification environnementale (HVE) : la finalisation et la publication, en octobre 2022, de la liste des OAD pour la fertilisation azotée, classés selon trois catégories (logiciels de Plan Prévisionnel de Fertilisation [PPF], méthodes et outils pour ajuster le PPF, et outils de pilotage) ;
- Dans le cadre de l'actualité réglementaire : des travaux en décembre autour de évolutions réglementaires relatives à l'azote disponible et à l'azote efficace ;
- La présentation de travaux d'expérimentation (YARA et Terres Inovia) et d'outils de raisonnement de la fertilisation azotée (par Wanaka et Invivo).

Deux réunions sont prévues pour 2023, dont les dates sont à fixer en juin et décembre.

Groupe PKMg

Le groupe PKMg s'est réuni pour :

- dresser un point d'avancement des travaux menés sur la rénovation des seuils de P (premiers résultats et ajustements méthodologiques),
- présenter les travaux menés par INRAE sur la mise à jour de la Base de Données des Analyses de Terres (BDAT),
- présenter les essais de Terrena sur la fertilisation N-P-K et travailler sur les notions d'interactions entre éléments majeurs et de facteurs limitants pour raisonner la fertilisation, pour favoriser le décroisement entre groupes,
- présenter les travaux des étudiants agronomes de Bordeaux Sciences Agro sur le raisonnement de la fertilisation autour du potentiel redox et sur l'effet des mycorhizes sur la nutrition des plantes.

Une prochaine réunion est prévue en juin 2023. D'ici-là, des travaux en sous-groupes permettront de faire progresser la réflexion sur le seuil de P et la fertilisation des CIVE.

Groupe FOrBS

Le groupe FOrBs quant à lui, a fait le point et échangé sur :

- le projet MICROBIOTERRE et ses livrables : indicateurs biologiques en lien avec les fonctions du sol ;
- le projet PICASOL : projet CASDAR lancé par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine sur les outils mobilisant des indicateurs biologiques, à destination des conseillers (tests terrain et tests labo) ;
- l'état d'avancement des travaux du projet Agro-Eco SOL sur les processus d'analyse agroécologique en vue de fournir un conseil opérationnel de gestion des sols agricoles à partir des bioindicateurs ;
- les actualités du Consortium AMG et le modèle AMG ;
- l'évaluation des stocks de carbone dans le sol (bonus carbone ESCA).

Deux réunions sont prévues pour 2023, en mai et novembre.

A noter qu'Annie Duparque co-anime désormais le Groupe FOrBS avec Matthieu Valé, depuis octobre 2022.

Les groupes SAB et PRO prévoient leurs prochaines réunions en 2023 :

- SAB : 2 réunions prévues en mars et septembre ;
- PRO : la prochaine réunion sera commune avec le GT FOrBS, en mai.

Le calendrier des prochaines réunions des groupes se présente comme suit :

GT	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PRO			X ?		31							
SAB			02						X			
FOrBS					31					X		
PKMg						8						
N&S						X						X

Groupe Conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE

Ce groupe a organisé une réunion avec les animateurs des GREN en octobre 2022 ; les échanges ont porté sur le label Prev’N et les travaux en cours sur la réglementation nitrates. Le groupe a également travaillé sur la préparation du renouvellement du label Prev’N, par la révision du cahier des charges, la relecture des cas-types et la mise à jour des documents utiles à la procédure de labellisation.

Des travaux ont par ailleurs été menés par un sous-groupe sur l’azote potentiellement libéré jusqu’en sortie d’hiver. Celui-ci a transmis un premier livrable au MASA, sous forme de références par région sous format Excel et d’une méthodologie de calcul. Certains réajustements de l’azote potentiellement disponible sont en cours, en particulier pour ajouter les digestats de méthanisation, qui n’étaient pas intégrés dans la première version des simulations. Les prochaines étapes consistent à réaliser des statistiques descriptives et à produire un rapport pour fin mars 2023.

D’autres travaux se poursuivent par ailleurs, sur la précision de la méthode du bilan et la fertilisation azotée des CIVE.

Il convient de signaler que le RMT BOUCLAGE a réaffirmé, lors de la réunion du 30 novembre 2022, sa volonté déjà exprimée en 2021 de se retirer de la co-animation de ce groupe, dans un souci de clarification des rôles respectifs des partenaires, de lisibilité du paysage organisationnel et institutionnel, et d’efficacité des travaux du groupe. Une réflexion sera menée lors de sa prochaine réunion quant à l’éventuelle nécessité de changer le nom du groupe, sur sa co-animation et sur les modalités d’affichage.

La prochaine réunion du groupe est fixée au 30 mars 2023 et permettra aussi de faire le point sur les travaux en cours et la suite à leur donner.

4. Conventions MASA

(i) Convention 2021-2022

La convention 2021-2022, d’une durée de 23 mois pour une mise en œuvre sur une 19 mois (période d’éligibilité des dépenses) du 1^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022, est arrivée à son terme.

Elle portait sur un montant de 117 400 € permettant de soutenir la mise en œuvre des 6 actions suivantes :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des réglementations ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers le milieu
- 2) Poursuite du travail de parangonnage des méthodes de raisonnement (principes scientifiques, mise en œuvre) en matière de fertilisation en azote, phosphore et potassium dans quelques pays européens
- 3) Participation aux actions de communication : préparation et actions consécutives aux Rencontres 2021 et préparation des Rencontres 2023
- 4) Soutien à l’organisation d’une journée thématique en 2022 et préparation de la journée thématique 2023

- 5) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire
- 6) Soutien au fonctionnement des groupes thématiques

Le COMIFER s'est réuni 4 fois avec le ministère, dont 3 fois pour des points d'avancement des dossiers (les 18 mars, 24 juin et 28 septembre 2022), et une fois pour réunir les animateurs des GREN, le 6 octobre 2022.

Le rapport intermédiaire d'exécution de cette convention a été transmis en février 2022 et son rapport final est à transmettre au plus tard le 28 février 2023.

(ii) Convention 2023-2025

Une nouvelle convention liant le MASA au COMIFER a été signée en novembre 2022 et a pris effet le 1^{er} janvier 2023 (clôture le 1^{er} juin 2026) ; celle-ci couvre la période triennale 2023-2024-2025, pour assurer le COMIFER d'un soutien sur une durée plus longue qu'auparavant. Elle porte sur un montant de 227 055 €, correspondant à une contribution annuelle d'environ 75 685 €/an.

La mise en œuvre du projet sera renouvelée chaque année, via trois conventions portant sur une période d'éligibilité des dépenses allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Un rapport technique et financier intermédiaire sera adressé chaque année au MASA au plus tard le 30 juin (soit 6 mois après le début du projet) pour rendre compte de l'avancement des travaux.

Un **rapport final** détaillé (technique et financier) devra être remis chaque année, au plus tard 2 mois après la fin du projet annuel.

Année	2023		2024		2025		2026
DL rapports intermédiaires		30/06		30/06		30/06	
DL rapports finaux			01/03		01/03		01/03

Cette convention triennale porte approximativement sur les thématiques précédentes :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des politiques publiques ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers l'environnement
- 2) Participation aux actions de communication : préparation et actions consécutives aux Rencontres de la Fertilisation Raisonnée et de l'Analyse COMIFER-GEMAS 2023 et 2025
- 3) Soutien à l'organisation d'une journée thématique tous les ans et préparation de la journée thématique de l'année suivante
- 4) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire
- 5) Soutien au fonctionnement des groupes de travail thématiques

5. Préparation de l'Assemblée Générale (6 avril 2023)

a. Budget réalisé 2022 estimé (à approuver par l'AG)

Avec un total de charges d'exploitation estimé à 202 871 € et un total des produits d'exploitation estimé à 191 129 €, le résultat réalisé provisoire de l'année 2022 est estimé **déficitaire de -11 742 €**.

Commentaires :

- Il est rappelé que le résultat fluctue régulièrement du positif au négatif entre les années paires et les années impaires, du fait des Rencontres COMIFER-GEMAS.
- Il est précisé que les « fonds dédiés » sont des fonds obtenus mais non encore dépensés (engagements restant à réaliser sur subvention attribuée) ; ils apparaissent en charge (ici,

23 335 €). Il s'agit notamment des travaux des groupes et de la rénovation du site Internet, mais leur nature exacte sera précisée avant l'AG.

- Le résultat de la JT 2022 sur les éléments traces est positif d'environ 19,7 k€ (hors temps de travail).
- La sectorisation des activités du COMIFER (pour mémoire, qui distingue les activités lucratives des activités non lucratives) entraîne un Impôt sur les Sociétés (IS) d'environ 2 200 €. Néanmoins, comme le résultat annuel d'exploitation est négatif, l'administration fiscale va rembourser 18 807 € de trop-prélevés – 2200 €. Il s'agit de la trésorerie, qui n'apparaît donc pas dans les comptes.
- En 2022 pour la première fois, l'ensemble du temps passé par les contributions volontaires a été estimé. 1300 heures de travail seront déclarées. Elles seront valorisées au SMIC horaire, ce qui correspond à un montant de 19 804,55 €. Celui-ci apparaîtra en annexe des comptes, pour information seulement. La question est soulevée de la façon dont on pourrait valoriser l'exercice d'évaluation du temps de travail, qui n'a pas d'incidence budgétaire et dont les enjeux apparaissent donc faibles, alors qu'il s'agit d'un pilier du fonctionnement de l'association. On pourrait pour le moins valoriser les compétences mobilisées, ou également faire une typologie des structures impliquées. Il pourrait par ailleurs être intéressant, pour éclairer le Conseil d'Administration, de valoriser ces journées de travail au réel, au lieu du SMIC.

b. Budget prévisionnel 2023 provisoire

Il s'agira d'une année impaire, avec une édition des Rencontres mais sans Journée Thématique. Le résultat de l'exercice s'annonce **négatif de –6 277 €**.

Commentaires :

- Parmi les charges en augmentation, il faut noter celle des salaires et frais de personnel, en augmentation de plus de 9 k€.
- On peut noter également l'augmentation significative des dépenses de développement du site Internet du COMIFER (13,5 k€).
- Enfin, les frais d'organisation des Rencontres 2023 sont plus élevés d'environ 36 % que ceux des Rencontres 2021. Cela est lié à la cherté du centre des congrès de Tours, à la prestation de vidéo en streaming et au droit de bouchon de l'ordre de 1700€.
- Le nombre prévisionnel de participants aux R23 est estimé identique à celui des R21. Avec un amphi de 349 places, il faut espérer que le transfert du présentiel sur le distanciel s'opère mieux ; d'où le souhait d'ouverture et de diversification des sessions.
- **Le Conseil d'Administration s'accorde sur le fait qu'il serait préférable de limiter l'augmentation des coûts.**

Propositions tarifaires pour les R23

Pour mémoire, le tableau ci-dessous rappelle les tarifs proposés pour les Rencontres de Clermont-Ferrand en 2021.

Clermont-Ferrand : 24 -25 novembre 2021	Tarif 2021 - PRESENTIEL	Tarif 2021 - DISTANCIEL
ADHERENT Comifer et/ou Gemas	408,33 € HT - 490 € TTC	216,67 € HT - 260 € TTC
NON ADHERENT Comifer et/ou Gemas	541,60 € HT - 650 € TTC	275 € HT - 330 € TTC
Intervenant (oral/poster) / Enseignant- Agricul / Doctorant ADHERENT	200 € HT - 240 € TTC	108,33 € HT - 130 € TTC
Intervenant (oral/poster) / Enseignant- Agricul / Doctorant NON ADHERENT	316,67 € HT - 380 € TTC	166,67 € HT - 200 € TTC
Etudiant (hors doctorant)		Gratuit
Journaliste		Gratuit
Retraité		

Ces Rencontres avaient accueilli 319 participants, dont 269 payants, parmi lesquels 166 en présentiel et 103 en distanciel. Les inscriptions payantes avaient généré environ 85 k€ de produits.

Participants payants aux R21	Présentiel	Distanciel
ADHERENTS COMIFER et/ou GEMAS	79	48
NON ADHERENTS	28	42
Intervenants (oral ou poster), enseignants, agriculteurs, doctorants ADHERENTS	40	7
Intervenants (oral ou poster), enseignants, agriculteurs, doctorants NON ADHERENTS	19	6
TOTAL	166	103
	269	

Comparaison du budget réalisé pour les R21 avec le budget prévisionnel des R23 :

Charges	Réel 2021	Budget 2023	Produits	Réel 2021	Budget 2023
Organisation Journée thématique	501,32	-			
Rencontres	92 180,36	115 000,00	Rencontres	133 100,39	132 500,00
Organisation de l'évènement	52 192,07	71 000,00	Inscriptions	84 983,39	85 000,00
Echange presse Rencontres	22 000,00	22 000,00	Echange presse Rencontres	22 617,00	22 000,00
Vidéo streaming	5 800,00	10 000,00	Sponsors et stands	25 500,00	25 500,00
Divers	11 571,29	12 000,00			

Calculs de l'incidence de différentes augmentations des tarifs en 2023, sur une base identique de participants qu'en 2021 (319 participants dont 269 payants) :

Hyp 1 : + 0% tarif inscription/R21	Charges : 308 582 € - Produits : 302 305 €	Résultat = -6 277 €
Hyp 2 : + 6 % (inflation)	Charges : 308 582 € - Produits : 307 405 €	Résultat = -1 177 €
Hyp 3 : + 8%	Charges : 308 582 € - Produits : 309 105 €	Résultat = 523 €
Hyp 4 : + 10%	Charges : 308 582 € - Produits : 310 805 €	Résultat = 2 223 €

Conclusion : pour obtenir un résultat positif, il faut augmenter les tarifs de 8 %.

La demi-journée supplémentaire sera facturée à 50 € supplémentaires (pour couvrir les coûts du bus et du déjeuner sur place) pour maximum 60 personnes (soit 3000 €).

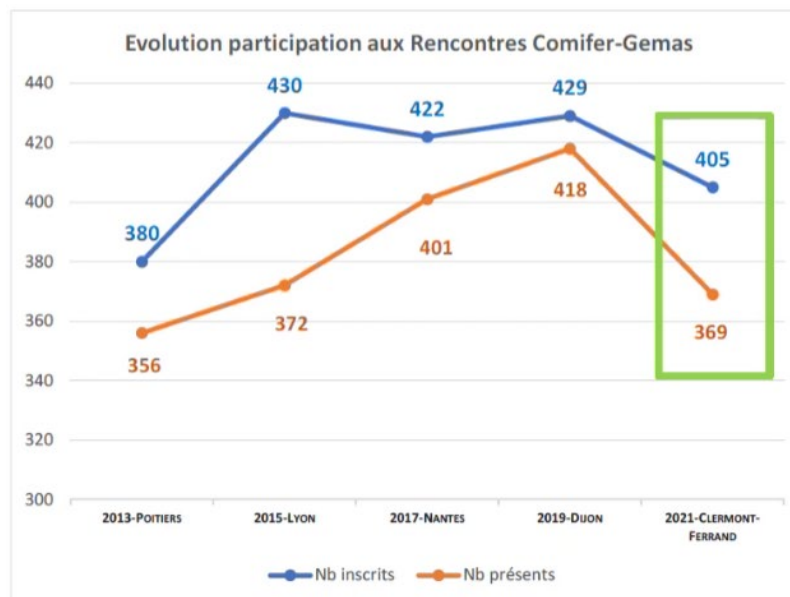
A noter que dans ce budget prévisionnel,

- le montant de sponsoring est maintenu à 25 500 €, ce qui est très optimiste,
- l'impôt n'y figure pas.

Discussion :

- Il faut comparer les tarifs de nos Rencontres avec ceux de Phloème et des manifestations de l'AFCOME.
- Il faut avant tout réduire les coûts pour ne pas avoir à augmenter les tarifs de façon trop importante.
- Le Centre des congrès de Tours est parmi les plus chers des lieux envisagés, mais le plus accessible physiquement. On fait le pari qu'il y aura plus de participants qu'il n'y aurait eu à Bordeaux.
- Le streaming est très vite rentable.
- Pourrait-on envisager des taux d'augmentation différenciés ? Par exemple, augmenter davantage les tarifs des non adhérents que les tarifs des adhérents ?
- Il faut accepter d'augmenter les tarifs en période d'inflation. Appliquer le taux d'inflation de 6 % maximum.

- Il y a une barrière psychologique à 500 € pour les adhérents. Pour les non adhérents, l'application d'un taux de 6 % reste en-deçà de 700 €, ce qui pourrait avoir une faible incidence sur le nombre d'inscrits.
- Si on n'augmente pas les tarifs adhérents, le COMIFER risque de ne pas rentrer dans ses frais.
- Depuis quelques années, des organismes se fédèrent pour avoir plus d'influence, d'autres associations se créent et montent aussi des colloques : le COMIFER n'est plus tout seul et il y a maintenant une forme de concurrence. Attention donc à ne pas paraître trop cher ou beaucoup plus cher que les autres. Garder en tête que l'offre se diversifie et est aussi très pertinente ailleurs.
- Il faut considérer l'évolution de la fréquentation et envisager de prospecter plus largement au lieu d'augmenter sans cesse les tarifs.



Echanges sur la retransmission de la vidéo pour les participants à distance :

- On n'a pas beaucoup de marge de manœuvre pour le prestataire de streaming.
- Dans le budget il n'y a pas de vidéo finale promotionnelle, qui coûte cher.
- Est-ce qu'on fait de la captation et du montage vidéo ? ça a un coût.
- Si on veut augmenter le nombre d'adhérents, ce serait vraiment très dommage de se passer des enregistrements vidéo des communications orales.
- Le nombre de visionnage des vidéos sur le site du COMIFER est-il mesuré ?
- Il faut augmenter leur visibilité ! Les vidéos seront bientôt indexées.
- Il faut garder les vidéos disponibles sur le site Internet du COMIFER. C'est une ressource, notamment pour les nouveaux adhérents.
- La question des vidéos doit être soumise au vote du CA. On n'est pas toujours parfaits sur les vidéos. Tous les intervenants n'ont pas envie d'être mis en ligne.
- Le droit de diffusion de l'image fera l'objet d'un vote en fin de matinée, le document d'accord a été revu.
- Au-delà du droit à l'image, les intervenants peuvent aussi changer d'avis dans le temps ; d'autre part, il y a un risque que des extraits de vidéos soient utilisés en dehors de leur contexte.
- Certes, à l'oral on n'est parfois pas très précis et le contenu n'est pas exactement le même que lors d'un webinar pour lequel l'intervenant sait en amont qu'il sera enregistré ; néanmoins les enregistrements vidéos constituent une ressource précieuse pour tous les acteurs de la fertilisation raisonnée. Ces réflexions méritent une discussion à part, ultérieure, sur les modalités de capitalisation des interventions orales, sans mélanger avec les webinaires.

Proposition d'hypothèses de tarifs en présentiel, soumise au vote :

Hypothèse	Augmentations	Adhérents	Non adhérents	Intervenants adh.
H0	0%	490 €	650 €	240 €
H1	+4%, +8%, +4%	510 €	700 €	250 €
H2	+6%, +8%, +8%	520 €	700 €	260 €
H3	+6 %	520 €	690 €	250 €
H4	0%, +6%, +6%	490 €	690 €	250 €

Résultat des votes sur les tarifs R23 (nombre de voix exprimées : 15) :

H0 :	0
H1 :	9
H2 :	1
H3 :	1
H4 :	2
ABSTENTION :	2

⇒ **Le Conseil d'Administration valide une augmentation des tarifs des R23 de +4 %, +8 %, et +4 % par rapport aux R21, soit en présentiel respectivement pour les adhérents (510 €), les non-adhérents (700 €) et les intervenants adhérents (250 €).**

Echanges sur la question : proposons-nous un tarif retraité ?

En 2021 il y a eu 10 doctorants et retraités (dont peut-être 2 retraités, à vérifier).

Proposition : faire contribuer les retraités au prix coûtant. Il faudrait donc calculer ce prix coûtant, d'une part pour le présentiel et d'autre part pour le distanciel.

Le Trésorier précise que ce coût s'élève à 280 € selon les hypothèses actuelles, mais qu'il dépend du nombre de participants.

La Déléguée Générale a calculé que le prix coûtant se situe **entre 312 € et 427 €** si l'on déduit les participants qui ne paient pas. Cela correspond à un **coût moyen de 370 €** (hors coût de la demi-journée supplémentaire, qui sera à 50 € à prix coûtant, pour tout le monde).

Il est plus simple de ne pas multiplier les catégories tarifaires.

⇒ **Le Conseil d'Administration décide d'ajouter les retraités dans la catégorie des intervenants, enseignants, agriculteurs et doctorants.**

Echanges sur la question : faut-il distinguer les tarifs des intervenants qui proposent un poster et de ceux qui proposent une communication orale ?

Proposition : une réduction de 25 % vs une réduction de 50 % ?

Si l'on fait cette distinction, le risque est réel qu'il n'y ait plus que 30 au lieu de 50 posters, vu le coût du déplacement...

Il faut savoir qu'il y a toujours moins de posters présentés que de posters validés par le comité d'organisation. Les posters manquants sont souvent ceux des participants étrangers, qui ont besoin d'un visa. Pour le COMIFER, cela entraîne la location inutile de panneaux, mais imprévisible.

Proposition :

- ✓ Tarif pour un adhérent présentant un poster : 350 € en présentiel
- ✓ Tarif pour un non-adhérent présentant un poster : 480 € en présentiel

Proposition : fixer 2 pleins-tarifs (adhérents et non-adhérents) en présentiel, et leur appliquer des réductions cohérentes en fonction des catégories. Par exemple :

- ✓ -25 % pour un poster
- ✓ -50 % pour une présentation orale, agriculteur, étudiant, enseignant ou retraité

On propose de conserver ce principe à l'avenir pour l'affichage.

Proposition :

Le principe d'une réduction distinctive entre oral et poster est soumis au vote, ainsi que celui de faire payer 100 € de plus à ceux qui présentent un poster par rapport aux intervenants oraux.

Résultat des votes sur le principe d'une distinction de tarif entre intervenants à l'oral et porteurs de poster (nombre de voix exprimées : 15) :

Même tarif :	1
100 € de plus pour les porteurs de posters :	12
ABSTENTION :	2

⇒ **Le Conseil d'Administration valide le principe de faire payer 100 € de plus aux participants qui présentent un poster, qu'aux intervenants qui présentent une communication orale.**

c. Renouvellement du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du 6 avril 2023 devra renouveler le tiers sortant du Conseil d'Administration. Les administrateurs concernés doivent **adresser avant la prochaine AG à leur président de collège** d'appartenance leur profession de foi s'ils souhaitent renouveler leur mandat, ou lui indiquer un remplaçant dans le cas contraire.

Les postes à renouveler en AG 2023 sont les suivants :

1 ^{er} collège	2 ^{ème} collège	3 ^{ème} collège
Aurélia MICHAUD*	Rémy DUVAL*	Nicolas MARQUET
Nathalie VASSAL	Marie-Agnès BOURDAIN	Alain CANARD
Camille BECHAUX	François SERVAIN	Sophie AGASSE*

* Président(e) de collège

d. Propositions tarifaires de dotation, adhésion, contribution membre associé 2024

Les montants des adhésions, dotations et contributions devront être approuvés par l'AG le 6 avril prochain.

A noter qu'une Journée Thématique sera organisée en 2024. Elle sera organisée en présentiel, à Paris. Il faut donc prévoir la location d'une salle et la restauration des participants, soit des dépenses de l'ordre de **10 000 €**.

On peut estimer les recettes prévisionnelles sur une base de 165 participants, qui correspond à la participation à la Journée thématique de 2019 sur la volatilisation ammoniacale.

Pour des tarifs d'inscription de 110 € pour les adhérents, 160 € pour les non-adhérents et 75 € pour les étudiants, les recettes peuvent être évaluées à hauteur d'environ **19 775 €**.

Propositions de barème de cotisations pour 2024 :

Hyp 1 : + 0% adhésion /2023	Charges : 194 432 € - Produits : 189 580 €	Résultat = -4 852 €
Hyp 2 : + 6 %	Charges : 194 432 € - Produits : 194 537 €	Résultat = 105 €
Hyp 3 : + 8%	Charges : 194 432 € - Produits : 196 060 €	Résultat = 1 628 €
Hyp 4 : + 10%	Charges : 194 432 € - Produits : 197 177 €	Résultat = 3 345 €

Les propositions tarifaires 2024 soumises au Conseil d'Administration pour avis sont les suivantes :

	2023	2024			
		+ 0 %	+ 6 %	+ 8 %	+ 10 %
Cotisation individuelle	130 €	130 €	138 €	140 €	143 €
Dotation / collègue	12 750 €	12 750 €	13 515 €	13 770 €	14 025 €
Contribution membre associé	580 €	580 €	615 €	626 €	638 €
Etudiant / Retraité	45 €	45 €	48 €	49 €	50 €

Discussion :

En 2023 des augmentations sensibles de charges vont se faire sentir du fait de l'inflation mais aussi des changements d'indice des salariées du COMIFER. Il s'agit d'augmentations structurelles sur lesquelles le COMIFER n'a pas les moyens d'agir.

Résultat des votes sur les tarifs des cotisations 2024 (nombre de voix exprimées : 16) :

H1 :	1
H2 :	12
H3 :	3
H4 :	0
ABSTENTION :	1

⇒ **Le Conseil d'Administration valide le fait de proposer à l'AG une augmentation des montants des cotisations 2024 de +6 % par rapport à 2023.**

e. Intervenant AG 2023 ? Quel thème ?

Le président du COMIFER propose d'inviter un intervenant externe de l'Association Française d'Agronomie (AFA), une société savante qui se présente comme « un carrefour pour échanger avec les pratiquants de l'agronomie ». Elle publie une revue « Agronomie, Environnement & Société », organise des débats agronomiques, les fameux « Entretiens du Pradel », et plus récemment des ateliers de terrain car elle cherche à se régionaliser.

L'AFA est co-présidée par Adeline Michel (Cerfrance) et Antoine Messéan (INRAE). L'AFA et le COMIFER entretiennent une relation par personnes interposées (M-H. Jeuffroy, J-C. Fardeau, G. Thévenet...) qui font des allers-retours au sein des Conseils d'Administration de l'AFA et du COMIFER. Ces échanges pourraient être renforcés, voire quelques actions communes pourraient être envisagées, comme par exemple la co-construction des Journées thématiques ou la participation de l'AFA au comité d'organisation des Rencontres COMIFER-GEMAS. Cela contribuerait à élargir l'assiette du public susceptible de participer à nos événements.

⇒ **Les administrateurs sont favorables et approuvent cette proposition qui apparaît très pertinente. Lionel Jordan-Meille prendra donc contact avec Antoine Messéan pour identifier une thématique d'intervention.**

6. Divers

a. Droit de diffusion (image, documents)

Le projet de formulaire d'autorisation de diffusion d'image et de document est présenté au Conseil d'Administration (cf. Annexe 2) pour avis et validation. Celui-ci vise l'autorisation de la diffusion, sur le site du COMIFER, de documents, voire d'image en cas d'enregistrement vidéo, de la part

d'intervenants non-adhérents dans le cadre de GT, JT ou Rencontres COMIFER-GEMAS. Les reformulations demandées ont été ajoutées à la Charte d'adhésion concernant notamment l'utilisation de l'espace adhérents du site ou sur le site grand public.

Il est proposé d'ajouter une case « n'autorise pas » pour que ce formulaire puisse également être signé par ceux qui n'acceptent pas la diffusion de leur image et/ou de leur documents.

⇒ **Le CA propose d'ajouter deux cases « oui » et « non » pour chaque alinéa (sauf le dernier). Le formulaire ainsi revu figure en [Annexe 3](#).**

b. Relations COMIFER – MASA/DGER – enseignement agricole

Le COMIFER a organisé des réunions avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du MASA par l'intermédiaire de Christian Candalh, inspecteur, dans le but de renforcer ses liens avec l'enseignement agricole, faciliter l'accès des enseignants à l'information agronomique *via* le site Internet du COMIFER, et mieux faire connaître et diffuser les travaux du COMIFER.

Une première réunion s'était tenue le 14 mars 2022 avec la DGER et des collègues du réseau Renadoc en vue de réfléchir à la meilleure façon de relayer les ressources et informations à diffuser sur les forums de discussion RESANA des enseignants d'agronomie, de physique-chimie, d'agroéquipement... ponctuellement selon les sujets. Suite à un échange en septembre, le COMIFER attend un retour de la DGER sur les actions à mettre en place et les modalités de travail.

Une deuxième réunion s'est tenue le 3 janvier 2023, qui a permis au COMIFER de rencontrer la DGER avec l'équipe Réso'Them. Il s'agit d'un collectif d'animateurs de réseaux thématiques de chargés de mission pour la transition agroécologique des exploitations de l'enseignement agricole, qui cherche à faciliter les partenariats et les collaborations. Leurs cibles sont davantage les DEA-DAT (directeurs d'exploitation agricole et directeurs d'ateliers technologiques) que directement les enseignants. Leur lien à l'enseignement se fait plus à travers des projets d'expérimentation, menés avec quelques établissements ou à travers des enseignants ayant des missions de référent « enseigner à produire autrement » ou ceux en formation continue.

Réso'Them est en lien avec 3 établissements nationaux d'appui : l'Institut Agro (Dijon, Montpellier, Rennes), l'ENSFEA (Toulouse) et la Bergerie Nationale (Rambouillet).

Le constat est partagé que la thématique « fertilisation des cultures » n'attire pas assez les enseignants d'agronomie en particulier (très peu de requêtes selon l'inspection), y compris dans le supérieur. **Les ressources du COMIFER demandent à être mieux connues par l'enseignement agricole.**

Plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées :

- Des modalités plus ludiques ou attractives pour attirer les enseignants, par exemple *via* des sujets plus transversaux tels que la protection de la santé des plantes ou l'agroécologie, en accompagnant l'évolution des systèmes (AB, ACS/TCS, etc.) ;
- Réflexions en cours sur l'intégration des informations du COMIFER dans des formations ou des thématiques plus larges en citant les ressources COMIFER ;
- Suivre la diffusion des résultats du projet PhosphoBio (piloté par Arvalis), pour voir si le thème de la fertilisation peut intéresser les participants à la prochaine rencontre Formabio ;
- Suivre le projet Ferti-Dig (production d'un guide de la fertilisation avec des digestats de méthanisation) et lors du futur stage pour les enseignants avec la Bergerie Nationale (en 2023 ou 2024), évoquer les ressources du COMIFER ou faire intervenir quelqu'un en complément des personnes de Ferti-Dig ;

- Présenter le COMIFER en région : la DGER et les animateurs de Réso'Them peuvent informer leurs relais en DRAAF/SRFD (service régional de la formation et du développement), qui sont des chargés de mission d'animation et développement du territoire, de contacts régionaux dans les GREN, s'ils ont envie d'échanges directs ou de partage d'outils, de références régionales, des ateliers d'échange sur l'enseignement de la fertilisation... ;
- Une série de quelques webinaires courts pourrait être organisée à l'intention des enseignants et directeurs d'exploitation sur des thématiques et valorisant des ressources récentes et plus anciennes sur un sujet à identifier ;
- Des formations ponctuelles sur des sujets spécifiques, non déjà traités par des adhérents du COMIFER, pourraient éventuellement être envisagées.

Discussion :

Les services régionaux (les DRAAF et DREAL) connaissent le COMIFER au moins *via* les GREN.

Le COMIFER peut intégrer dans ses travaux la volonté de la DGER d'aller vers davantage d'agroécologie, mais il faudrait savoir comment on s'empare de ce sujet au sein du COMIFER, pour répondre aux attentes du MASA – au-delà d'en parler en Conseil d'administration.

Le COMIFER doit jouer un rôle de diffusion des travaux de Ferti-Dig et plus largement, valoriser d'autres projets et tous les travaux des partenaires.

c. Participation et promotion du COMIFER à des manifestations en 2022

Le COMIFER, *via* L. Jordan-Meille, a participé fin 2022 à 4 événements organisés par des partenaires : Phloème, JMS, EJP SOIL et IFS.

- **Phloème, 3-4 novembre 2022**

Conférence « Le sol, élément-clé de l'agroécologie » organisée à Paris par Arvalis.

- **Journée Mondiale des Sols, 2 décembre 2022**

Série d'événements organisés à Toulouse par l'AFES du 1^{er} au 6 décembre, dont en particulier un webinaire sur « Les sols pour la nutrition : Quelle fertilisation durable ? » le 2 décembre. Il a abordé les questions suivantes :

- Quelle fertilité des sols agricoles ? Quelle autonomie des installations agricoles ?
- Quels liens entre fertilité des sols et nutrition des organismes vivants : lien entre qualité des sols et qualité de l'alimentation.
- Modèles agricoles et fertilité durable des sols – convergence agriculture de conservation et agriculture biologique.
- Quelles incidences d'une mauvaise utilisation ou d'une surutilisation des engrais sur l'environnement et le changement climatique ?

- **EJP Soil, 7 décembre 2022**

Dans le cadre du livrable "*Stocktake study and recommendations for harmonizing methodologies for fertilization guidelines*", présentation des travaux de parangonnage menés par le COMIFER.

Fertilisation strategies across Europe: current situation, potential and limits for a harmonized approach

Higgins S., Keesstra S., Kadziuliene Z., **Jordan-Meille L.**, Paz A., **Mason E.**, Vervuurt W., de Haan J.J., Astrover A., Borchard N., Klages S., Laszlo P., Wall D., Trinchera A., Valboa G., Krogstad T., Mano R., Torma S., Mihelič R., Gabriel J.L., Hirte J., Madenogiu S., De Boever M., D'Haene K., Stenberg B., Jensen J., Sandén T., Spiegel H., Aronsson H., Liebisch F., **Denoroy P.**, Sempiterno C., Calouro F., Low P., Kuka K., Jacobs A., **Chenu C.**

- **IFS, 9 décembre 2022**

Comparison of N fertiliser recommendations in different European countries

La présentation à l'IFS des travaux de parangonnage a complété la contribution au travail de l'EJP.

A Cambridge lors du congrès de l'IFS, le COMIFER a été sollicité pour participer au montage conjoint d'une CSA (*Coordination and Support Action*), voire pour piloter un projet dont le dossier est à déposer fin mars .

Discussion :

- le COMIFER devrait-il/pourrait-il s'engager dans une telle opération ?
- Un ingénieur pourrait être pris en charge à 100 %, mais il faudrait un référent scientifique pour l'encadrer, ce qui représenterait au moins un tiers-temps.
- Les experts de l'EJP SOIL ne se sont pas manifestés pour monter le projet.
- INRAE Transfert peut aider au montage du projet, mais cela ne suffirait pas pour mener à bien le projet pendant 5 ans.

➔ **En définitive, le COMIFER ne peut pas tout faire compte tenu de ses moyens humains.**

d. Indexation des ressources documentaires sur le site web

Les travaux de refonte du site Internet du COMIFER et de transition du CMS (*Content Management System*, système de gestion de contenu) Joomla (devenu obsolète) vers WordPress ont démarré en 2022 avec le transfert de la BDD et des comptes existants, et se poursuivent aujourd'hui, pilotés par un comité réunissant 6 Personnes (S. Sagot, P. Denoroy, C. Dizien, C. Monprofit, K. Diedhiou et S. Droisier).

Les travaux suivent les étapes suivantes :

- Renouvellement des adhésions et cotisations de membres associés en 2023 : quelques difficultés sont en cours de résolution. L'e-mail de renouvellement a été envoyé le 18 janvier 2023 avec une nouveauté qui permet une adhésion multiple (combinant plusieurs types d'adhésion). La gestion comptable se trouve facilitée.
- Ouverture des premières pages très prochainement : elles seront validées à partir du 3 février 2023.
- La date d'ouverture de la nouvelle version du site est suspendue à l'élaboration d'un rétroplanning ; le comité de 6 personnes n'est pas toujours facile à mobiliser ; on va peut-être entrer dans une phase de production un peu plus active.
- Indexation des ressources documentaires : il s'agit là d'un chantier important, qui sera mené en coopération avec la Junior Agro Etudes de Bordeaux Sciences Agro, sur une base de 500 à 700 documents ; la méthodologie d'indexation devra être établie (*full text*, mots clés, identification des filtres, textes, vidéos, etc.) et il conviendra de définir un ordre de priorité des documents à traiter.

e. Dette GEMAS

Le Conseil d'Administration a été informé le 27 septembre 2022 du démarrage du remboursement par le COMIFER de sa dette envers le GEMAS. Celle-ci est due à un cumul de résultats (bénéfices et pertes) réalisés dans le cadre des Rencontres COMIFER-GEMAS, demeurés sur le compte du COMIFER.

Il a été convenu d'étaler les remboursements de cette dette sur 5 ans selon le calendrier suivant :

- ✓ Janvier 2023 : 3 965,26 € (1^{er} remboursement effectué le 30 janvier 2023)
- ✓ Janvier 2024 : 5 000 €
- ✓ Janvier 2025 : 5 000 €
- ✓ Janvier 2026 : 5 000 €
- ✓ Janvier 2027 : 5 000 €

Pour conclure, le président remercie les deux salariées pour leur investissement important et la bonne gestion des gros travaux menés en 2022. On espère pouvoir dégager un peu de temps en 2023 pour mener à bien les nouveaux projets.

Avant de clôturer la réunion, Marc Lambert remarque que le fait que le RMT BOUCLAGE quitte la co-animation du Groupe National d'Appui mériterait un débat plus large car ça change la physionomie du groupe.

Cette question mérite un débat au sein des instances du COMIFER et sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'Administration le 6 avril.

La séance est levée à 12h28.

Prochaine réunion : jeudi 6 avril 2023 à 14h30, en présentiel au Diamant en salle A (RdC).

La secrétaire

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'M. Heurtaux', with a long horizontal stroke extending to the left.

Mathilde Heurtaux

Le président

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Lionel Jordan-Meille', with a large, stylized initial 'L'.

Lionel Jordan-Meille

ANNEXE 1 : Liste de présence

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
AGASSE	Sophie	UNIFA	X		
BECHAUX	Camille	MAA-DGAL			
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA			
BUREL	Enguerrand	ITAB			
CANARD	Alain	SOUFFLET	X		
CANDAHL	Christian	MASA/DGER			
DEGAN	Francesca	Arvalis	X		
DIEDHIOU	Khady	COMIFER & RMT	(X)		
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	X		
DROISIER	Sophie	COMIFER	(X)		
DUVAL	Rémy	ITB	X		
ERNOU	Frédéric	CdAF			
FEDER	Frédéric	AFES			
FELIX-FAURE	Bruno	EUROFINS Galys			
FONSEGRIVES	Yannick	Lhoist Europe du Sud		X	FJ Zihlmann
HENAUT	Catherine	INRAE		X	A Michaud
HERVE	Marc	Eurochem Agro			
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	X		
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	X		
LAMBERT	Marc	YARA	X		
MARQUET	Nicolas	UPJ			
MICHAUD	Aurélia	INRAE	X		
MONPROFIT	Cédric	K+S		X	S Agasse
MOREL	Chloé	MASA / DGPE (BESEC)	X (relai)		
PAILLETTE	Edouard	MASA / DGPE (BESEC)	X (début)		
RAVENEL	Coraline	FNAMS			
SAGOT	Stéphanie	LDAR	X		
SERVAIN	François	GEMAS	X		
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup			
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	X		
TOTAL			13	3	

ANNEXE 2 : Projet de formulaire d'autorisation de diffusion d'image et de document



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

FORMULAIRE D'AUTORISATION
DE DIFFUSION D'IMAGE ET DE DOCUMENT

Je soussigné(e),

Structure/organisme :

Adresse professionnelle :

.....

Code Postal : Ville : Pays :

Email :

- Autorise l'association Comifer à me photographier, me filmer dans le cadre d'un événement qu'elle organise (Rencontres – Journée Thématique etc.) ou réunion (Groupe de Travail etc.) et à laquelle je participerai le
- Accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre des actions de communication menées par le Comifer.
- Accepte la diffusion, dans les conditions d'une licence [Creative Commons](#) de type CC-BY-NC garantissant que mon nom soit cité et qu'ils soient utilisés à des fins non commerciales, des documents que j'aurai présentés lors de cet événement ou réunion du Comifer, le dans le cadre de la mission de transfert et valorisation de l'association, notamment sur le site Internet (intranet-extranet) de l'association, ainsi que leur reproduction sur quel que support que ce soit (papier, support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie de ces documents ou de l'association.
- Renonce à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et droit de diffusion, et à mener toute action à l'encontre du Comifer qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image ou de ces documents dans le cadre précité.
- Suis informé(e) du fait que mes documents seront diffusés en l'état sans aucune modification, et que l'avis du Comifer sur le sujet ne figurera que dans le compte-rendu des échanges des réunions des Groupes de Travail.

Date et signature :

ANNEXE 3 : Formulaire revu d'autorisation de diffusion d'image et de document



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE ET DE DOCUMENT

Je soussigné(e),

Structure/organisme :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville : Pays :

Email :

Autorise l'association Comifer à me photographier, me filmer dans le cadre d'un événement qu'elle organise (Rencontres – Journée Thématique etc.) ou réunion (Groupe de Travail etc.) et à laquelle je participerai le

oui non

Accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre des actions de communication menées par le Comifer

oui non

Accepte la diffusion, dans les conditions d'une licence [Creative Commons](#) de type CC-BY-NC garantissant que mon nom soit cité et qu'ils soient utilisés à des fins non commerciales, des documents que j'aurai présentés lors de cet événement ou réunion du Comifer, le dans le cadre de la mission de transfert et valorisation de l'association, notamment sur le site Internet (intranet-extranet) de l'association, ainsi que leur reproduction sur quel que support que ce soit (papier, support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie de ces documents ou de l'association

oui non

Renonce à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et droit de diffusion, et à mener toute action à l'encontre du Comifer qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image ou de ces documents dans le cadre précité

oui non

Suis informé(e) du fait que mes documents seront diffusés en l'état sans aucune modification, et que l'avis du Comifer sur le sujet ne figurera que dans le compte-rendu des échanges des réunions des Groupes de Travail.

oui non

Date et signature :